

Info.pl@ine

ZOOM SUR

CE REALES

N°335 – 6 octobre 2010 – 3 pages

Désherbage de prélevée : à réserver aux parcelles sales et sols difficiles d'accès en post-levée.

AGRO-METEO

Pluviométrie du 21 au 30 septembre 2010 (mm) :

Normale	Campagne 2010 – 2011			
Melun	La Brosse – Montceaux.	Melun	Nangis	Crécy-la-Chapelle
20,6	25,7	38,2	49,9	36,1

Températures du 21 au 30 septembre 2010 (°C) :

	Normale	Campagne 2010 – 2011			
	Melun	La Brosse – Montceaux.	Melun	Nangis	Crécy-la-Chapelle
Mini	9,5	9,7	9,5	8,8	8,7
Maxi	20,0	18,9	18,8	17,7	17,1

source : Météo-France

Les pluies parfois importantes sur une grande partie du département avancent la recharge des sols, qui limitera l'usage des désherbants à base d'IPU. Elles retardent les récoltes des tournesols qui ressueront plus lentement, et perturbent quelque peu le début des arrachages de betteraves.

Les températures de cette fin septembre sont proches de la moyenne saisonnière.

ACTUALITES CULTURES

COLZA (stade de 3 à 8 feuilles)

✓ Ravageurs

Pour les parcelles qui ne sont pas encore à 6 feuilles, surveiller les pucerons.

- Observer minutieusement la face inférieure de l'ensemble des feuilles du colza.
- Stade de sensibilité (maximal par rapport aux viroses) : du stade levée au stade 4-6 feuilles.
- Seuil d'intervention : des pucerons sur 2 pieds sur 10.
- Intervenir dès le début de l'installation si le seuil est atteint au stade sensible. **Attention, les pucerons verts sont résistants aux pyréthrianoïdes.**

Le vol de charançons du bourgeon terminal continue doucement sa progression. Seuls les colzas les moins développés sont les plus sensibles. Pas d'attaques larvaires significatives relevées jusqu'à présent.

SEMIS DES CEREALES

Lors des semis, après les précipitations qui ont été relativement importantes sur quelques secteurs, ajuster les densités quand les conditions de préparation du lit de semences sont un peu limitées ou derrière des arrachages betteraves en conditions humides : consulter l'info.pl@ine n° 333.

Au vue des conditions humides actuelles, surveiller les limaces, notamment en parcelle à risque (mottes, résidus végétaux...).

DESHERBAGE DES CEREALES

Les difficultés de désherbage sont de plus en plus visibles dans la plaine. Il est vrai que le printemps 2010 n'a pas toujours été très favorable à des interventions précoces efficaces car les conditions n'ont été bonnes que fin mars, avec des adventices déjà bien développées. Pour revenir à des niveaux de propreté acceptable, il est certes indispensable d'associer agronomie et chimie mais aussi d'adapter les programmes à chaque parcelle ou groupe de parcelles en fonction de leur salissement et d'être plus vigilant sur les conditions d'applications en particulier les foliaires et les sulfonilurées en sortie hiver.

1-Privilégier les herbicides à l'automne pour

- les premiers semis jusqu'au 15-20 octobre qui vont subir les pics de levées des vulpins ;
- les parcelles connues comme sales (vulpins et ray-grass).

Des essais désherbage antigraminées ont été conduits par le SRAL pour étudier des programmes de désherbage, associant différentes familles, pour prévenir et gérer les problèmes de résistance. Il en ressort que les applications d'automne apportent une efficacité supérieure à celles de sortie d'hiver.

2- Produits à l'automne, efficacité et qualité des eaux

Privilégier les urées substituées, isoproturon et chlortoluron qui ont une action principalement racinaire. Ils peuvent être associés à d'autres produits en fonction du type de sol et des populations d'adventices.

L'objectif est de réaliser un premier nettoyage qui peut nécessiter une réintervention en sortie hiver.

Néanmoins, ces matières actives se retrouvent facilement dans les eaux de drainage et les eaux de ruissellement. Il faut donc les utiliser tôt, surtout cette année où les sols sont déjà bien rechargés, pour éviter les pluies drainantes de l'hiver qui les entraînent dans les eaux de drainage.

Les produits de la famille des sulfonylurées seront plutôt réservés à la sortie de l'hiver et au printemps.

Dans cet Info.pl@ine, nous n'abordons que les traitements en pré-levée ou post-semis pré-levée qui doivent rester exceptionnels. Nous reviendrons ultérieurement sur les programmes de post-levée précoce y compris avec l'arrivée d'un nouveau produit (FOSBURI (flufénacet 400 g/l + DFF 200 g/l).

✓ Désherbage post-semis prélevée sur blé

A réserver **uniquement** aux parcelles fortement infestées en ray-grass, en vulpins, et où il n'est pas toujours possible de passer en post-levée précoce (sols plus argileux et/ou rapidement engorgés).

Quand ils sont possibles les programmes de post-levée sont plus performants. Attention certaines formulations ne sont pas autorisées en mélange.

✓ Traitement de prélevée qui sera complété en post-levée, à l'automne ou en sortie d'hiver

<i>Forte infestation de vulpins</i>	Limons, sables	IFT	Coût €	Limons-argileux	IFT	Coût €
Produits à base de Chlortoluron (sur variétés tolérantes*)	1250 à 1400 g/ha	0,7 - 0,8	18 - 20	1600 à 1750 g/ha	0,9 – 1,0	22 - 24
ou QUARTZ GT (Isoproturon + DFF)	1,8 à 2 l/ha	0,7 - 0,8	32 - 36	2,2 à 2,4 l/ha	0,9 – 1,0	39 - 43

Remarque : l'isoproturon a de meilleures efficacités en post-levée précoce qu'en prélevée.

<i>Forte infestation de ray-grass</i> (sur variétés tolérantes)	Limons, sables	IFT	Coût €	Limons-argileux	IFT	Coût €
Produits à base de Chlortoluron	1250 à 1400 g/ha	0,7 - 0,8	18 - 20	1600 à 1750 g/ha	0,9 – 1,0	22 - 24
ou LAUREAT (Chlortoluron + DFF)	3 l/ha	0,6	39	4 à 4,5 l/ha	0,8 – 0,9	52 - 58

La liste des variétés tolérantes au chlortoluron est dans l'info.pl@ine n° 330 du 1^{er} septembre 2010

✓ Désherbage pré-semis sur orge d'hiver

Le trialate (AVADEX 480, PARNASS C), 2,5 à 3,0 l/ha à incorporer rapidement, offre une solution alternative aux difficultés de gestion des populations de graminées. Très efficace sur vulpins, pâturins et agrostis jouet du vent, il présente aussi une efficacité correcte sur folles avoines, ray-grass et brome. Il présente aussi l'intérêt de varier le mode d'action des anti-graminées dans un contexte de résistances aux fops-dymes et sulfonylurées.

✓ **Dés herbage post-semis prélevée sur orge d'hiver**

Le dés herbage de prélevée est à privilégier en présence de ray-grass et dans les parcelles où la portance du sol à l'automne est aléatoire. Dans ce cas, utiliser des herbicides à base de chlortoluron :

- LAUREAT 3 à 4 l/ha selon les types de sols
- Chlortoluron, 1500 g/ha (seuls CHLORTOCIDE EL, CLORTOSINT, CORTURON, SHVAT, TABLO 700 et TOLURGAN 50 SC, sont recommandés par la filière brassicole).

➤ En présence d'une forte population de ray-grass et/ou résistants aux « fops », on peut réaliser le programme suivant : Chlortoluron 1500 g/ha en prélevée, puis, DEFI 2 à 2,5 l/ha en post-levée d'automne

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

RETRAIT DU PARLAY C

PARLAY C a perdu son autorisation de mise sur le marché sur colza fin mai 2010 suite à l'impossibilité d'utilisation du chlorméquat chlorure sur les cultures autres que les céréales. Les délais d'écoulement pour ce produit sont :

- 28 février 2011 : date de fin d'écoulement par la distribution
- 29 février 2012 : date et fin d'utilisation par les agriculteurs.

PRODUITS RETIRES AU COURS DU 2EME SEMESTRE 2010

Cette liste n'est pas exhaustive.

Date limite d'utilisation : 31/08/2010

Herbicides : BIOTRIL MS, CHAPAUX, BETANAL, BETAGRI, BETAPOST, BETTER EC, FASNET, PRESKIL

Date limite d'utilisation : 31/12/2010

Herbicides : ACCORD LS, ATLAS LS, PUZZLE, TREZOR, VENACIL, IONIZ GT

Fongicide : BOSCOR

Régulateur : CYCOCEL CL

Date limite d'utilisation : 28/2/2011

Régulateur : MEDDAX

INFORMATIONS SUR LE PRODUIT MONITOR

Deux applications sont désormais possibles dans la cadre de la lutte contre le brome.

Erratum CERTIPHYTO

Dans l'info.plaine n° 333 du 22 septembre 2010, nous avons annoncé l'ouverture du Certiphyto aux salariés agricoles.

Le Certiphyto est accessible uniquement aux salariés des exploitations qui effectuent de la prestation de service (traitement phytosanitaire hors entraide), et uniquement par la voie C.

Avec toutes nos excuses pour cette erreur.



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,
e-mail : agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr – Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
avec le concours financier du Conseil Régional d'Ile de France, du Conseil Général 77 et du CASDAR.

Toute rediffusion et reproduction interdites

